

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

ÉLECTION MUNICIPALE DU 2 NOVEMBRE 2025 À ADSTOCK

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Par cet avis public, Jérôme Grondin, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire;
- Poste de conseillère ou conseiller District électoral no 1 : Sacré-Cœur-de-Marie – Broughton Station;
- Poste de conseillère ou conseiller District électoral no 2 : Saint-Méthode Est;
- Poste de conseillère ou conseiller District électoral no 3 : Saint-Méthode Ouest – Lac Jolicoeur;
- Poste de conseillère ou conseiller District électoral no 4 : Mont Adstock – Lac à la Truite;
- Poste de conseillère ou conseiller District électoral no 5 : Saint-Daniel – Grand lac Saint-François – lacs Bolduc et Rochu;
- Poste de conseillère ou conseiller District électoral no 6 : Sainte-Anne-du-Lac.

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature) aux jours et aux heures suivants :

- Au bureau municipal situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock (QC), G0N 1S0;
- Du 19 septembre au 3 octobre 2025;
- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'**exception du vendredi 19 septembre où le bureau sera ouvert de 8 h 30 à 12 h et du vendredi 3 octobre où le bureau sera ouvert de 8 h 30 à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

- **Jour du scrutin : dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h;**
- **Jour de vote par anticipation : Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h.**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.



4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**
- Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande au président d'élection au plus tard le 21 octobre 2025;
 - Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 6 octobre 2025;
 - Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir;
 - Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.
5. La personne suivante a été nommée secrétaire et adjointe d'élection pour recevoir des déclarations de candidatures : Stéphanie Boissonneault-Gaulin.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection et la secrétaire et adjointe d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Président d'élection

Adresse : 35, rue Principale Ouest, Adstock (Québec) G0N 1S0

Téléphone : 418 422-2135, poste 230

Secrétaire et adjointe

Adresse : 35, rue Principale Ouest, Adstock (Québec) G0N 1S0

Téléphone : 418 422-2135, poste 224

Donné à Adstock, ce 17 septembre 2025.

Le président d'élection,

(Signé)

Jérôme Grondin

